

LES MENNONITES VIENDRONT-ILS ?

On nous pose souvent la question : "Les Mennonites viendront-ils dans l'Abitibi?" Cela n'est pas encore décidé. Ils ont envoyé visiter notre région l'automne dernier par trois groupes différents de délégués.

Voilà qui parle hautement, n'est-ce pas, en faveur de notre région comme pays de colonisation, puisque des colonisateurs experts comme les Mennonites la préfèrent à toute autre partie de l'Amérique.

Il s'agit cependant. C'est assez naturel, car il leur faut abandonner dans l'Ouest des propriétés qui valent plusieurs millions de dollars, et une vente en bloc de ces propriétés est chose assez difficile.

De plus, ils se sont un peu effrayés des protestations, qui se sont élevées ici contre leur projet d'établissement dans notre province.

Comme ils ne connaissent rien des gens ni des choses de chez nous, ils se sont exagéré l'importance de ces protestations, qui sont venues de quelques personnes seulement, et d'aucun corps public, si l'on excepte celle d'une loge orangiste et impérialiste de Montréal.

Non, l'opinion canadienne-française ne doit pas craindre l'immigration dans notre province de quelques centaines ou même de quelques milliers de fermiers mennonites, d'origine hollandaise et hanovrienne. Ils parlent une langue allemande métissée de hollandais, mais ils apprennent assez bien la langue du pays où ils s'établissent, car tous les délégués qui sont venus ici parlaient l'anglais.

Nous avons cent cinquante cantons à coloniser dans le "clay belt" québécois. Quel danger y aurait-il à en ouvrir deux ou trois ou même quatre ou cinq à ces paysans paisibles, laborieux, sobres, industrieux et fort honnêtes. Ils sont hérétiques, c'est vrai ; mais pas plus que les trois cent mille protestants qu'il y a déjà dans notre province.

Ils sont fœnicement terriens et agriculteurs, économes et probes comme des Hollandais. En cela, ils seront un exemple vivant pour leurs voisins. Ils sont disciplinés et organisateurs. Nous manquons passablement de ces qualités, à tel point que l'un de nos confrères, "L'Événement", écrivait à propos de colonisation cette parole d'un observateur judicieux : "Ah ! si nous avions dix mille Allemands pour venir nous enseigner comment organiser le développement de nos terres neuves." Il est reconnu en effet que les Allemands ont de l'esprit systématique et de la discipline. Nous ne pourrions pas amener dix mille Allemands, mais nous pouvons espérer la venue d'un groupe considérable de Mennonites.

On objecte qu'ils veulent enseigner leur langue particulière à leurs enfants. Quel mal cela nous fait-il, puisque, comme je l'ai noté plus haut, ils apprennent aussi la langue du pays.

Songez bien à la réclame que cela ferait à la province de Québec si ces colonisateurs judicieux choisissaient la région de l'Abitibi pour leurs prochains établissements. Je ne désespère pas qu'ils y viennent. A preuve, je citerai les principaux passages d'une lettre que je viens de recevoir d'un jeune notaire de leur nationalité qui accompagnait leurs premiers délégués dans l'Abitibi.

"Au sujet de la possibilité d'établir une colonie de Mennonites dans l'Abitibi, je dois vous dire qu'ils n'ont pas encore définitivement décidé ce qu'ils feront. Le groupe de Mennonites qui a envoyé des délégués visiter l'Abitibi en même temps que moi, et qui en a envoyé d'autres un peu plus tard, comme vous savez, a fait visiter depuis tout le continent en vue de choisir le meilleur endroit où s'établir. Mais ils n'en sont pas encore venus à une décision. Ils ont fait visiter le Mexique entre autres pays.

"La dernière fois que je suis allé chez eux, nous avons assisté à une réunion de leur clergé. Les principaux d'entre eux favorisent leur émigration dans la province de Québec, mais ils n'en sont pas encore venus à un accord complet sur ce point. Je crois qu'ils prendront une décision le printemps prochain, dans un sens ou dans l'autre.

"Il y a aussi d'autres gens de notre croyance qui s'intéressent au district de l'Abitibi. Je les rencontre souvent, et nous causons de cette question. Ils se proposent de visiter votre région le printemps ou l'été prochain.

"Il vous souvient de notre voyage sur l'Harricana. Je n'oublierai jamais de ma vie cette aventure, en particulier la nuit passée sur le lac Obalski à naviguer par un clair de pleine lune. Un des Indiens nous disait alors que plus au nord, dans le voisinage de certains lacs, il y avait des terres couvertes d'herbe. Si je retourne chez vous avec des délégués, nous voulons visiter ce district où il y a de l'herbe. Vous savez, nous de l'Ouest, nous sommes habitués au terrain découvert, et tout en admirant les arbres, qui sont passablement nombreux dans l'Abitibi, nous cherchons aussi la prairie. Et s'il y a de telle prairie un peu plus au nord, nous désirons voir ce qu'elle a l'air."

J'ai tenu à citer ces extraits de la lettre de mon correspondant pour appuyer ce que j'ai écrit au commencement de cet article et pour bien montrer quel esprit anime les Mennonites.

Hector Authier

Le lac Shabogama portera le nom de l'hon. S.-N. Parent

Afin de faire disparaître la confusion qui pouvait exister dans le public au sujet des lacs Shabogama et Chibougama dont la prononciation était assez semblable, la Commission Géographique de la province vient de décider qu'il était opportun de changer le premier et de l'appeler lac Parent, en l'honneur de feu l'honorable S. N. Parent, ancien premier ministre de la province.

Le lac Parent est un des beaux lacs de l'Abitibi. Il s'étend au nord de Semeterre, dans l'indivision de 7 à 8 cantons qui sont certainement appelés à un brillant avenir, grâce aux richesses forestières, minières et hydrauliques qui s'y trouvent.

L'Abitibi doit incontestablement son rapide développement au Transcontinental, et la Commission de Géographie s'est sagement rappelé le rôle important joué par M. Parent dans la construction de ce chemin de fer, au temps où il était président de la Commission du Transcontinental.

De même le lac Millie, qui est formé par un élargissement de la rivière Mégiscane, vient de recevoir le nom de Faillon, en souvenir de l'historien, et le lac Oboska portera désormais le nom de Tiblemont, en souvenir d'un des compagnons de Dollard. Les lacs Faillon et Tiblemont sont situés dans les cantons ou près des cantons du même nom.

L'ABITIBI ET LE TRANSCONTINENTAL

SIR HORMISDAS LAPORTE, L'UN DES ADMINISTRATEURS DES CHEMINS DE FER NATIONAUX, RECOIT LA DELEGATION DE L'ABITIBI ET ENTEND SES RECLAMATIONS.

Précieux appui de l'hon. M. Perreault et de la Chambre de Commerce de Québec

La campagne commencée depuis plus de deux ans pour obtenir des taux raisonnables pour transporter le bois à papier de l'Abitibi, a été marquée d'un événement de grande importance mardi dernier, alors qu'une délégation nombreuse et fort représentative exposa de nouveau nos justes griefs à sir Hormisdas Laporte, représentant de la province de Québec dans la Commission administrative des Chemins de fer Nationaux.

L'entrevue eut lieu au bureau même de l'honorable M. Perreault, qui avait bien voulu se faire l'avocat de ses colons de l'Abitibi pour obtenir de M. Laporte cette audience, et qui plaida ensuite leur cause avec beaucoup de sincérité et de conviction.

Nos délégués ont aussi eu la bonne fortune d'être secondés puissamment par les principaux officiers de la Chambre de Commerce de Québec, M. le président J.-T. Ross, M. le vice-président J.-H. Fortier, MM. J.-G. Scott, Levasseur, Welch et Côté, ainsi que par le juge P.-A. Choquette, qui a mis sa parole persuasive à notre service.

Nous publions dans une autre colonne la liste des délégués, et voici maintenant en substance la discussion qui eut lieu du problème de notre service et de nos taux de transport pour le bois sur le Chemin de fer Transcontinental.

En présentant la délégation, l'hon. M. Perreault a dit que l'Abitibi est pratiquement ouvert à la colonisation depuis cinq ans et qu'on y compte maintenant 15,000 âmes, que le gouvernement fait tout son possible pour aider à son développement et qu'il avait approprié un million pour la construction des routes et aider à la colonisation dans cette région. Le sol en est très fertile et le district comprend 10 millions d'acres de terres cultivables.

En prenant ensuite la parole, M. Authier dit que l'an dernier l'Abitibi a produit cent mille cordes de bois de pulpe et qu'il en produira deux cent mille cette année. Le transport de ce bois exigera quinze mille char. On y produira encore cinquante millions de pieds de bois de sciage, ce qui nécessitera trois mille chars pour le transport formant un total de vingt mille chars. Jusqu'à présent le transport a été excessivement lent

et les colons de l'Abitibi ne sont plus capables de produire et de vendre avec profit. Comme ils sont obligés de rencontrer la compétition sur les marchés où la vente se fait, vu leur éloignement et les taux élevés de transport, les pauvres colons de l'Abitibi sont forcés de vendre leur bois en bas du prix coûtant. Actuellement le transport d'une corde de bois d'Amos à La Tuque coûte \$8.50, d'Amos à Grand-Mère, \$10.00, d'Amos à Trois-Rivières, \$11.50, d'Amos à Tharold, Ont., \$15.50 et d'Amos aux Etats-Unis, de \$18.00 à \$20.00.

M. Authier insiste pour qu'on accorde aux colons un taux spécial qui leur permettrait de rencontrer la compétition des marchés et de développer leur région au profit éventuel du Transcontinental. L'orateur ajoute que si les colons sont encouragés, la population de ce district augmentera très vite et que d'ici cinq ou dix ans elle sera portée à cinquante mille âmes et même plus.

M. Authier fit aussi quelques remarques au sujet du transport du bois de sciage. M. J.-H. Lemay, commerçant de Landrienne ; M. le maire Uric Hardy et M. Albert Lainesse, de Barraute. Représentants de la Chambre de Commerce de Québec : M. le président J.-T. Ross, M. le vice-président J.-H. Fortier ; MM. J.-G. Scott, M. T. Levasseur, secrétaire ; M. Côté, commissaire des Industries ; M. Welch, M. Brown, de la Brown Corporation, de La Tuque.

L'honorable J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation ; l'honorable juge P.-A. Choquette, et M. Téléphore Simard, député du comté de Temiscaming, étaient aussi présents. M. Authier prie Sir Laporte d'user de son influence auprès de l'administration du Transcontinental pour qu'elle fournisse les engins et les chars nécessaires au transport de tout ce bois, et ce, le plus vite possible, avant que les prix du bois ne soient rendus au plus bas niveau. Avec les prix actuels du bois de pulpe et les taux de fret, les

colons de l'Abitibi ont un grand intérêt à ce que le Transcontinental fasse au début certains sacrifices afin d'aider au développement de l'Abitibi qui plus tard, lorsque la population aura augmenté, permettra à l'administration de payer ses dépenses et de réaliser même des bénéfices. Si le Transcontinental refuse d'accorder des taux raisonnables, bon nombre des colons seront réduits à la misère et forcés d'abandonner le défrichement. La population diminuera et le Transcontinental sera toujours appelé à traverser un pays désert, alors qu'en aidant aux colons, le développement de la région se fera sentir visiblement par une augmentation de trafic, etc. En accordant certains avantages aux colons, le Transcontinental ne ferait qu'agir comme les banquiers, les marchands de gros et les manufacturiers qui donnent aux colons des avantages spéciaux dans ces nouvelles régions. M. Fortier ajoute que sa maison de commerce accordée aux colons des termes de paiement faciles variant de 6 à 40 mois, si nécessaire, pour leur permettre de développer leurs fermes et de devenir le plus rapidement possible des cultivateurs prospères. L'expérience du passé, notamment dans le Lac St-Jean, prouve que les colons deviennent rapidement de bons cultivateurs qui aident à l'avancement de la province et contribuent à aug-

Remerciements

L'Abitibi doit une grande reconnaissance à tous ses amis de Québec qui ont bien voulu appuyer de leur parole ou de leur présence les délégués de notre région lors de leur entrevue avec sir Hormisdas Laporte.

Nous remercions donc de tout cœur l'honorable J.-E. Perreault, l'honorable Juge Choquette, M. le député Téléphore Simard, et les distingués représentants de la Chambre de Commerce de Québec en cette occasion : MM. Ross, Fortier, Scott, Welch, Levasseur, Côté, ainsi que M. Brown, l'un des grands industriels de La Tuque.

tion avec les moulins qui ont l'avantage de transporter leur bois par voie d'eau, (drave). Il suggère qu'on réduise d'un tiers le taux du fret pour le bois de pulpe et de sciage et que l'administration du Transcontinental transporte une plus grande quantité de chars de grains de l'Ouest à Québec, et fasse ensuite servir ces chars, au retour, à transporter le bois de l'Abitibi vers Winnipeg et les provinces de l'Ouest où les résidents ont toujours besoin de notre bois. Le chemin de fer aura ainsi un double chargement.

M. J.-H. Fortier suggéra ensuite que le Transcontinental fasse au début certains sacrifices afin d'aider au développement de l'Abitibi qui plus tard, lorsque la population aura augmenté, permettra à l'administration de payer ses dépenses et de réaliser même des bénéfices. Si le Transcontinental refuse d'accorder des taux raisonnables, bon nombre des colons seront réduits à la misère et forcés d'abandonner le défrichement. La population diminuera et le Transcontinental sera toujours appelé à traverser un pays désert, alors qu'en aidant aux colons, le développement de la région se fera sentir visiblement par une augmentation de trafic, etc. En accordant certains avantages aux colons, le Transcontinental ne ferait qu'agir comme les banquiers, les marchands de gros et les manufacturiers qui donnent aux colons des avantages spéciaux dans ces nouvelles régions. M. Fortier ajoute que sa maison de commerce accordée aux colons des termes de paiement faciles variant de 6 à 40 mois, si nécessaire, pour leur permettre de développer leurs fermes et de devenir le plus rapidement possible des cultivateurs prospères. L'expérience du passé, notamment dans le Lac St-Jean, prouve que les colons deviennent rapidement de bons cultivateurs qui aident à l'avancement de la province et contribuent à aug-

menter sa richesse. M. Brown, de la Brown Corporation, de la Tuque, parle ensuite dans le même sens que les orateurs précédents au sujet de la compétition que doivent souffrir les colons de l'Abitibi concernant le transport du bois par voie d'eau, et qu'il leur faut vendre leur bois en bas de sa valeur. Il demande que le Transcontinental s'occupe de fournir aux colons les chars ou les engins nécessaires au trans-

AVIS

Les abonnés dont l'abonnement est terminé sont priés de le renouveler en faisant remise à l'Abitibi. Casier Postal 94, Amos, Québec.

OU EST LA CAUSE ? OU EST LE REMEDE ?

D'où vient la crise actuelle dans le commerce du bois à papier en Abitibi ? Quelques-uns sont sous l'impression, paraît-il, que le mal vient de la défense du gouvernement provincial d'exporter aux Etats-Unis le bois coupé sur les terres non patentées. Nous devons le démentir. Le règlement défendant l'exportation existe bien, il est vrai, mais il n'est guère appliqué cette année dans notre région, parce qu'il a été jugé inapplicable sans doute, et cela pour maintes raisons.

Non, notre crise, comme toutes les autres qui se sont actuellement dans le monde commercial, vient de la décision des grandes puissances financières d'abaisser de vingt-cinq pour cent le prix de tous les produits, autant que possible.

C'est pourquoi, les manufacturiers de pulpe et de papier ont décidé subitement, à la fin de l'automne, de cesser tout achat jusqu'à ce que les prix soient tombés de 25 à 35 pour cent.

Nous avons déjà signalé ici l'odieuse des conditions dans lesquelles cette manœuvre s'est produite. On avait annoncé un marché illimité, avec des prix très hauts, et voilà qu'ensuite, sans crier gare, on arrête les achats soudainement et on coupe les prix d'un tiers.

Cette manœuvre constitue une grave injustice pour les colons qui avaient entrepris des chantiers considérables sur la foi des promesses qu'on leur avait faites.

Mais le gouvernement provincial ne peut rien faire pour remédier à ce mal, dont il n'est en rien l'auteur, ni de près ni de loin. Seule, une diminution des taux de transport des chemins de fer pourrait permettre de remplacer les prix de vente sur une base un peu convenable.

Une autre conclusion qui s'impose, c'est que nos gens, surtout ceux qui n'ont pas d'expérience, doivent cesser d'entreprendre de "gros chantiers", d'importer à grand prix de la main d'œuvre étrangère, ainsi que des chevaux qu'ils doivent ensuite sacrifier au printemps ou mourir à perte durant plusieurs mois.

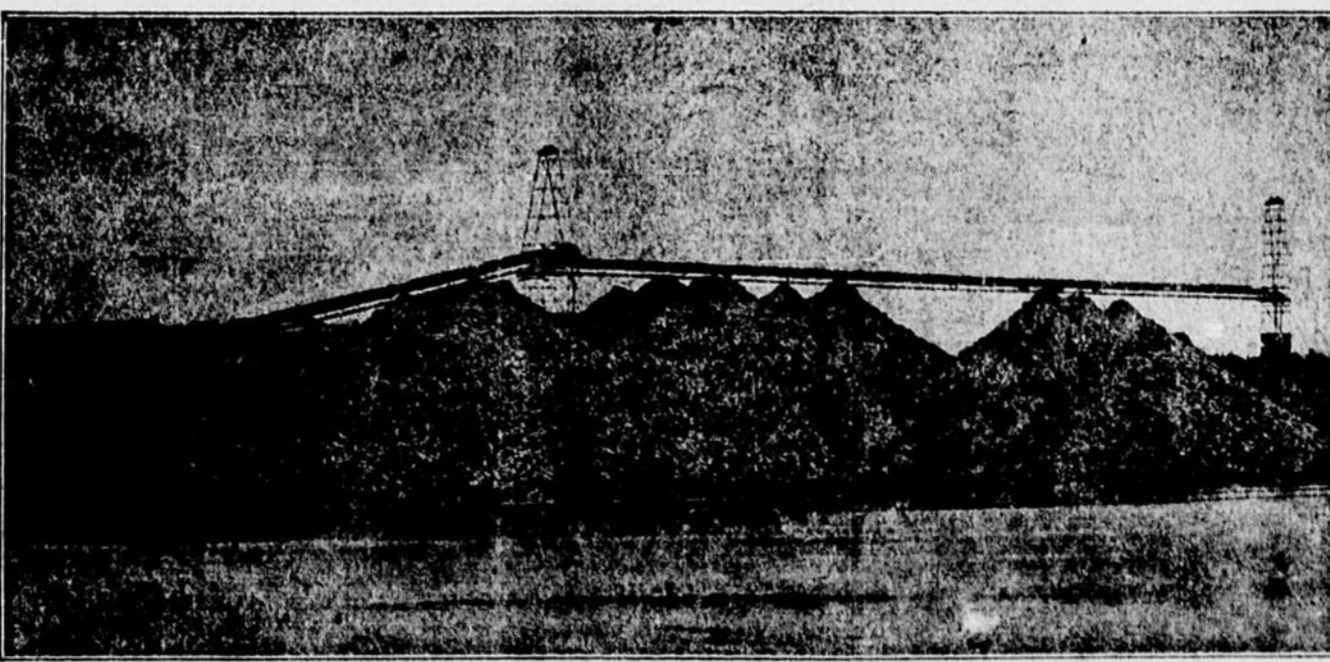
S'il était possible aussi d'unir tous les producteurs de bois et papier en une coopérative assez puissante pour traiter sur un pied d'égalité avec les acheteurs, on aurait fait un grand pas vers la stabilisation du marché, de façon à éviter des contretemps comme ceux dont nous souffrons actuellement.

Le bois coupé va sans aucun doute trouver preneur d'ici la fin du printemps. Que les gens restreignent donc leurs coupes ; que ceux qui sont trop chargés sacrifient une partie de leur production aux prix qu'ils pourront attraper, et que ceux qui n'ont que quelques cordes à vendre tâchent de les tenir quelques semaines de plus, afin de les écarter au printemps, et d'obtenir ensuite les meilleurs prix que l'on verra certainement à l'été.

Voilà, nous semble-t-il, quelques conseils pratiques. Nous les tenons de gens d'expérience.

H. A.

UNE MONTAGNE DE BOIS DE PULPE A GRAND MERE



Cette gravure représente l'approvisionnement de bois à papier empli l'automne dernier par la Cie Laurentide, à Grand-Mère, Qué., pour la saison d'hiver de la manufacture. Il y avait près de 90,000 cordes de bois entassées là quand cette photographie fut prise. C'est l'une des plus fortes quantités entassées par la compagnie en ces dernières années. La manufacture consomme ce bois durant l'hiver. Le pont suspendu entre les tours a 600 pieds de longueur et il est à 116 pieds de hauteur. Avec la voie d'approche il a 1080 pieds de longueur. Les tours ont 160 pieds de hauteur. Il y a quelques mille cordes de bois de l'Abitibi dans cette montagne de bois à papier de la Cie Laurentide. Le cliché nous a été gracieusement fourni par le Digestor, organe de la compagnie.

Avocats du Canada Bonded Attorneys pour l'Abitibi. Paré & Dussault AVOCATS AMOS.

L'hiver

Brrr! Qu'il fait froid! 20 en bas de 0 ce matin, et cependant c'est le climat qui enfante les génies qui éclairent le monde; c'est le climat de la science, c'est le climat sous lequel germe le véritable amour.

Regardez de par l'univers, regardez les contrées où règne un printemps éternel; regardez ces climats où sans cesse la rose naissante repousse la rose d'hier qui s'effeuille, où le papillon qui ouvre les ailes à la vie, froisse la mousse d'or qui émaille les ailes de ses auteurs, et cherchez des héros chez ces peuples ensoleillés qui se nourrissent la main tendue éternellement aux fruits de leurs jardins. Chez ces gens, la mollesse s'étale en souveraine; la famille s'énerve et sommeille sous l'incurie de la brise; les énergies s'émoussent sous le parfum des fleurs sans cesse renaissantes et rien de viril ne croît ni ne s'élève vers les hauteurs de l'esprit.

Pour devenir quelqu'un il faut lutter, lutter contre le froid et contre le chaud. Il faut combattre, concentrer ses forces, les remettre au foyer pour ensuite les épandre et, comme l'eau transformée en vapeur, en centupler l'énergie. Il faut le foyer clos de nos blancs hivers, les veillées à la lampe où tous les membres d'une famille font ruche autour des auteurs de leurs jours. Pour produire des génies il faut l'ascendant tempéré, le regard onctueux, la voix caressante d'une mère vibrant à l'unisson de la flamme qui jaillit de la bûche traditionnelle de l'âtre embrasé.

Les quatre-cinquièmes de la zone tempérée de l'hémisphère austral sont formés d'océans. D'où l'explication rationnelle de la pénurie d'êtres transcendents sortis de cette moitié de l'univers. La province de Québec jouit en son entier d'un climat où l'hiver et l'été sont parfaitement tranchés et où la zone tempérée existe dans la plus large acception du mot. Voilà pourquoi je chante ma province, voilà pourquoi je chante la famille canadienne. Voilà pourquoi je chante la femme de mon pays, je chante sa foi, ses mœurs, son cœur et j'entonne en passant l'hymne de louanges à notre sol si fécond, couvert de neige, de richesses et débordant de vertus.

Je chante en ce moment nos foyers en hiver et je m'arrête court après ce chant. Un autre verset, plus tard, chantera nos fleurs, nos fruits et nos moissons. C'est à venir et en attendant, laissez-moi épancher mon cœur et pardonnez à ma sincérité et à ma franchise.

Le foyer? quel mot sublime! L'âme de ce foyer? Le ciel passera mais cette âme est et restera immortelle, car c'est le cœur entier de la femme canadienne-française. Je la vois partout, cette femme, cette mère d'un peuple de héros, car c'est elle qui enfanta notre race.

Je la vois le matin pourvoyant au déjeuner hâtif de la famille. Je la vois le midi, couvrant de son regard dévoué et de son âme maternelle les repas copieux jaillis de ses mains laborieuses, et servi à sa famille en appétit. Je la vois plus tard servant à ses fils et à ses filles de retour de la classe les beurres larges et généreux comme les bouches ouvertes qui les demandent. Puis je la vois le soir... Et ici je m'absorbe, c'est une vision, c'est un tableau unique, c'est le complément véritable du véritable amour. C'est l'apothéose du foyer de chez nous, du plus beau foyer de l'univers.

Ici je sors sur le chemin et je contemple nos campagnes. Une lampe brille dans chaque maison, et indiscret je regarde à travers la vitre mordue du givre. J'y vois la table somptueuse desservie. Le père en fumant la pipe lit le journal. La mère va, vient, égaye les enfants, jasé sans cesse et interpelle tout le monde. Les amusements s'allument aux quatre coins du foyer, l'entraîn dominé, le ciel réchauffe l'âtre généreux, et l'âtre généreux réchauffe la famille. Le triot reprend, le chat griffonne la balle de laine roulée sur le parquet, le chien ronfle sous le poêle. Mon pauvre vieux! tu n'as plus de tabac. Où ai-je mis les allumettes? Excuse-moi, tiens en voilà, j'en avais tout près. La pipe se rallume suivie d'un large merci, puis une nouvelle pare est lue à haute voix. Tout le monde s'exclame et lentement l'horloge sonne. Ho! la prière, les enfants. Puis bonsoir à tout le monde et embrassez bien votre père. (Jamais rien pour elle, la chère mère, elle pense tellement à tous qu'elle oublie son propre cœur). Ici je ferme les yeux et je m'arrête. Des larmes d'émotion coulent sur mes joues car en chantant toutes les mères canadiennes, je viens de chanter le souvenir de ma mère disparue.

Dr J.-N.-Paul Fournier (Le Courrier).

Cet homme souffrit vingt-deux ans

Un homme de Laprairie dépensa des centaines de piastres pour retrouver la santé. — Le Tanlac le fait engraisser de 20 livres.

" Pendant vingt-deux ans, j'ai souffert et pendant vingt-deux ans j'ai dépensé des centaines de piastres sans succès, pour retrouver la santé. Il est étonnant vraiment, que le Tanlac ait réussi là où tous les autres remèdes ont échoué." Ainsi s'exprimait M. Ernest Lemieux, de Laprairie, P. Q., au cours d'un séjour à Montréal.

" Qui monsieur, avant de commencer à prendre du Tanlac j'étais dans un pitoyable état de santé. J'avais dans les reins une douleur angoissante. Parfois je ne pouvais me baisser sans avoir l'impression que j'allais me rompre le dos. J'avais si peu d'appétit que je ne savais plus ce que c'était que d'avoir faim. Le peu que je mangeais me fermentait dans l'estomac, au point que les gaz qui en résultaient me donnaient l'impression que j'allais étouffer. Pendant des années et des années, il me fut impossible de manger de la viande. Je m'efforçais la nuit en proie à de terribles souffrances. J'avais aussi des douleurs de rhumatisme dans les bras et dans toutes les

articulations. J'avais de telles enflures dans les articulations qu'elles ne joniaient plus, du moins dans des souffrances atroces. Je cherchais toujours quelque chose qui put me soulager, mais il me semblait qu'aucun remède n'était susceptible d'atteindre mon mal à sa source, et de me donner le soulagement que j'attendais.

" Vous ne pouvez vous imaginer ma joie, lorsque je trouvais le Tanlac sur ma route. Ce médicament a fait de moi un tout autre homme. Il m'a donné un très bel appétit et jamais l'estomac ne me fait plus souffrir. J'ai engraisé de vingt livres. Le rhumatisme a disparu tout à fait et je ne me sens plus de mes douleurs, pour ainsi dire. Le rein ne me fait plus souffrir. Mon sommeil est calme et réparateur. Je me sens si bien que je ne peux m'empêcher d'en parler à tous ceux que je rencontre. J'estime que ce médicament est le meilleur qu'il y ait au monde et je n'hésite jamais à le recommander chaudement à tous ceux qui souffrent comme j'ai moi-même souffert."

Le Tanlac est en vente à Senneville chez le Dr R.-L. Rolland, et à Macamik, chez le Dr. E.-B. Rioux, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

Le bas de laine français

La part de l'Agriculture dans la souscription du dernier emprunt français.

(Service de la Rente, fait par Versailles, Vidricaire & Boulais, limitée)

Nous citons dernièrement des statistiques pour montrer que la propriété terrienne, en France, était répartie entre plus de sept millions d'individus, et nous ajoutons que cela seul suffisait à expliquer pourquoi la France est un pays d'ordre. La souscription au dernier emprunt national français fournit un nouvel exemple de l'appoint que cet élément d'ordre social qu'est la classe agricole peut apporter à un pays en temps de crise financière. D'un discours résonnant du ministre des finances, résumé et commenté dans la "Libre parole" par M. Henri Joly, de l'Institut, il ressort en effet que les plus gros souscripteurs au dernier emprunt ont

été les ruraux, plus précisément les agriculteurs.

Au lendemain de la guerre, dit la "Libre parole", c'était de l'agriculture française et de son essor qu'on était le plus préoccupé. On ne doutait pas de l'ardeur au travail du paysan plus que de son attachement au sol et de sa ferme volonté de résister aux entraînements du socialisme international; mais on avait les plus grandes inquiétudes au sujet de ce qu'il lui serait possible de produire. L'Agriculture française, pour être sérieusement outillée, avait besoin d'environ 30,000 tracteurs; or, elle n'en avait à ce moment guère plus de 400 en opération. En comptant les morts, les invalides, les paysans attirés dans les villes par l'attrait des hauts salaires, les effectifs de main-d'œuvre rurale, entre les âges de 20 et de 40 ans, se trouvaient apparemment diminués de 70 pour 100. Comment pouvait-on espérer combler de pareilles vides? Les réfugiés refusaient généralement de travailler. Le travail des prisonniers ne donnait que des résultats insignifiants ou tout à fait trompeurs.

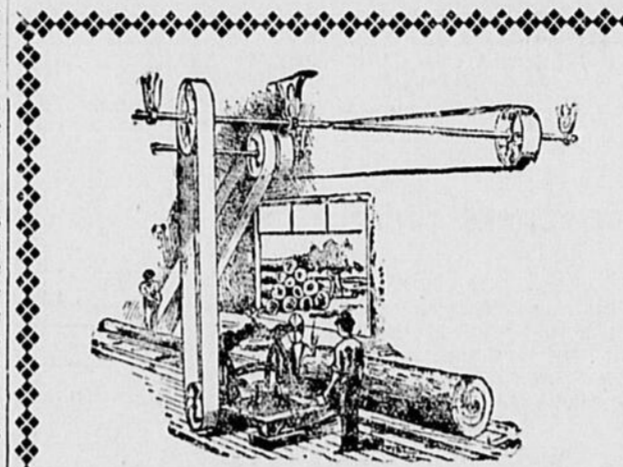
La situation financière de la France

(Service de la Rente, fait par Versailles, Vidricaire & Boulais, limitée)

Un économiste français, M. André Dubreuil, l'expose ainsi dans la "Voix financière":

" Avant la guerre, la fortune nationale était évaluée, par les statisticiens, à 300 milliards de francs, soit étant donné la dépréciation actuelle de notre change, à 700 milliards environ. Elle a été diminuée des dommages aux propriétés, des pensions et indemnités et des emprunts de rentes à l'étranger, soit 150 milliards de francs; elle s'est accrue de 20 milliards du fait du retour de l'Alsace et de la

Lorraine. Les économistes sont d'avis que le coût de la guerre équi vaudrait au quart de notre fortune nationale. Il n'y a donc pas de raisons pour qu'avec une indemnité de guerre raisonnable la France, laborieuse et économe comme elle le fut toujours, ne se remette pas bientôt sur pied. Sa situation dépend donc principalement de deux facteurs qui sont: la solvabilité de l'Allemagne et la loyauté de ses alliés à elle, la France. Malgré les pleurs qu'une partie de l'opinion anglaise verse au tonneau sur le sort de l'Allemagne, le Boche peut payer; les chiffres officiels du secrétariat de la Ligue des Nations, confirmés par les experts de la Commission des réparations, sont plus eloquents là-dessus que les gâcheuses dissertations d'un pri-



Marchands de Ferronneries et Quincailleries, Matériaux de Construction, Ciment, Papier à Lambris et à Couverture, Tole, Fer en Barre, Dynamite, Outillage pour Forgerons, Mécaniciens et Menuisiers, Fournitures de Moulins, Courroies, Poulies, Shafts, Scies, Huiles, Etc.

Samson & Filon
341-343-345, RUE SAINT-PAUL
QUEBEC.
En face de la Gare du C. P. R.

maire comme sir Philip Gibbs, décoré pour du reportage de guerre où il entraîna beaucoup plus d'huile de jambe que de cervelle. Sur le fond de la politique anglaise, on est moins bien fixé. Heureusement pour la France, cependant, l'Angleterre a pris en ces derniers temps les morceaux si gros, surtout en Orient, qu'elle n'a pas intérêt à tourner contre elle jusqu'à ses amis. La France peut commencer à respirer.

Service idéal pour les voyageurs
Québec, Montréal, Ottawa

Les trains de et pour Québec arrivent et partent de la gare Bonaventure, tout en ailer, sont attachés à ce train et le public voyageur appréciera le confort des wagons-lits, munis du système d'éclairage et de chauffage. Des ampoules électriques dissimulées sous les sièges au lieu d'être suspendues au plafond, fournissent une lumière suffisante et éliminent complètement les passagers qui occupent les lits supérieurs. Départ de Québec (Gare Union du Palais) à 11:55 p. m. tous les jours avec wagon-lit direct pour Ottawa, arrivant à Montréal à 7:10 a. m. et faisant rattachement à Montréal avec le train du Grand-Tronc, No. 47, qui arrive à Ottawa à 11:45 a. m. Au retour, départ d'Ottawa à 7:20 p. m. faisant rattachement à Montréal avec le train No. 24 (Gare Bonaventure) à 11:15 p. m., arrivant à Québec à 6:15 a. m. On peut se procurer les billets et autres détails au bureau des voyageurs de la ville, 10, rue Ste-Anne, à la Gare Union du Palais ou à l'agent le plus rapproché du Chemin de Fer National du Canada.

VALEURS DE PLACEMENT

Nouvelle Emission
\$100,000
Obligations
6% 5 ans
DE
St-Jerome de Matane

Coupons 1er Mai et 1er Novembre
Coupure \$500 et \$100
Prix \$100 (et l'intérêt)

Une grande partie de cette émission étant déjà souscrite, nous prions nos clients de nous envoyer leurs commandes sans délai.

CREDIT ANGLO-FRANCAIS Limitee
132 RUE ST-PIERRE
EDIFICE BANQUE D'OCHELAGA
QUEBEC
PHONE 33

PHONOGRAPHES
EDISON
ET
BRUNSWICK
ET RECORDS

Ecrivez-nous pour catalogues et prix

Salon de Musique Dohan
29, Côte du Palais Tél. 4743

Coin des rues Ste-Anne et Desjardins
Près de la Terrasse

Clarendon Hotel
QUEBEC
VRAI CONFORT SANS
EXTRAVAGANCE

EUTROPE BEGIN
25 nov. 1 an

A VENDRE
Boutique de plombier. Outils, Matériaux, Propriété. Située au centre de la ville, sur la 1ère avenue, Amos. S'ADRESSER A **Rodrigue Lacroix** AMOS.

M. Bénard & Cie, Ltée
Marchands généraux
AMOS, RIVIERE BELL, P. Q.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos nombreux clients que nous avons organisé nos magasins en compagnie, en intéressant avec nous nos employés, ce qui vous assurera un meilleur service. Nous avons ouvert la saison de modes avec une excellente Modiste de chapeaux et avec un Tailleur parisien pour Dames qui vous garantit une coupe parfaite. Honorez-nous de votre visite car nous tenons à vous donner satisfaction.

J.-P.-E. GAGNON
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Spécialité:
Règlement de faillites, et compromis entre créanciers et débiteurs.
25 ANS D'EXPERIENCE
BUREAU 44-46, rue DALHOUSIE, QUEBEC

R. Ernest Lafaire, L. I. C.
J. Arthur Gagnon
LEFAIVRE & GAGNON
COMPTABLES ET LIQUIDATEURS
Auditeurs, liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre créanciers et débiteurs, et collections de comptes.
TELEPHONES 1108 - 1908
147, côte de la Montagne (Edifice Bossé) - QUEBEC

William Paradis
AVOCAT
AMOS Qué.

L. A. LADOUCEUR
AVOCAT
Edifice du bureau de Poste
AMOS, P. Q.
2ième étage, au-dessus du magasin de M. Arthur Drouin.

Albert Grenier, L.L.L.
AVOCAT
IMMEUBLE AUTHIER
Amos, P. Q.

Située sur la rue principale du centre commercial
HOTEL ST-ROCH
PLAN AMERICAIN
Anglo-S. - Joseph et Piaz
Jacques-Cartier
QUEBEC

La Compagnie de Bois Alliance
Alliance Lumber Co

— Nous achetons le bois sec et le bois vert, au plus haut prix du marché.
— Nous avons un bureau et un moulin à Dupuy pour la commodité de nos clients de l'Abitibi.
J.-P. DUPUIS, président.
(de J.-P. Dupuis, Ltée)
J.-A. DAIGLE,
Représentant local à Dupuy.

DELAGE, LECLER & PAYEUR
NOTAIRES
54, Rue du Pont, QUEBEC

Edme Thériault, M. P. P.
VALERIE BERTHELE, L. L. L.
Thériault & Bienvenu
AVOCATS ET PROCUREURS
51, rue St-Pierre, Québec
1 an 18-11-20

LOR. BERNIER
ARPENTEUR
GEOMETRE
Spécialité: Expertises
AMOS

Le Soleil Levant de l'Industrie Canadienne



La MACHINE AGRICOLE NATIONALE Limitée

Est maintenant prête à livrer aux cultivateurs du pays, qui lui ont réservé leurs commandes, tous les instruments de ferme dont ils ont besoin, tels que :-

CHARRUES, HERSES, SEMOIRS, ROULEAUX A TERRE, FAUCHEUSES, RATELEUSES, LIEUSES, ARRACHE-PATATES, BATTEUSES, MOTEURS A ESSENCE, et autres, les meilleures machines qui aient jamais été offertes.

Elle a un personnel nombreux de voyageurs et d'agents compétents et d'une courtoisie parfaite. Son service des ventes et d'experts est bien organisé pour répondre promptement à toutes demandes. Cultivateurs canadiens, ne l'oubliez pas, vous profiterez vous-mêmes de la préférence que vous accorderez à l'industrie nationale.

S'il n'y a pas encore d'agent dans votre paroisse, écrivez à la maison qui vous enverra son représentant le plus rapproché de chez vous.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE Limitée - MONTMAGNY, Québec, Canada.

Le parloir des lectrices

17 février 1921

LE CAREME

Depuis quelques jours nous sommes entrés dans la période de la pénitence; imposée par l'Eglise en souvenir des jeûnes, aussi de quarante jours, de saint Jean-Baptiste et de Notre-Seigneur, jeûnes figurés par les quarante années que les Israélites ont passées dans le désert; et durant lesquelles ils se sont lamentés et ont clamé vers l'empyrée des plaintes si déchirantes que les échos en sont parvenus jusqu'à nous. Et à notre tour, pour que ce "joli bruit" ne s'éteigne pas, nous continuons à gémir et à nous lamenter.

Tout le monde ou à peu près demande la permission de ne pas jeûner, quand on ne se le permet pas soi-même.

Plusieurs trouvent des raisons pour ne pas faire l'abstinence, et ceux qui comptent parmi les plus pénitents pèchent avec de "fausses" balances les deux "onces" du matin et les deux "onces" du soir. Le midi on mange à être malade, et on met cette indisposition au crédit du "carême", cela va de soi. On se prépare toutes sortes de petits adoucissements en maigre ou en breuvage; avec du chocolat, du vin et de la bière, on trompe la faim; on va même jusqu'à boire du lait sans se soucier que cela est réellement une nourriture. Et malgré cela on se plaint à outrance.

Il y a quelques années j'ai connu un homme, mort depuis d'indigestion, qui ne fit jamais le carême excepté l'abstinence (et encore!) et qui fit une diète de six semaines par ordre du médecin, à propos d'une maladie de foie. C'est à croire que le corps vaut mieux que l'âme!

Ce qui est certain, c'est que vous tiendrez longtemps quel'un à l'eau claire s'il s'agit de sa santé, ou de son esthétique; mais lorsqu'il s'agit du bien de l'âme, on trouve toutes sortes d'arguments pour s'exempter de la mortification. Si les règles contraignent trop rigide et sous peine de péché mortel, on louvoie de façon à ne prendre que le minimum de la peine. Si on a droit à un seul morceau de pain, on le prend large sur toutes ses faces; si on a droit à un œuf, on le choisit gros; une assiettée de soupe est toujours épaisse et remplie jusqu'à au-dessus du bord. C'est drôle à force d'être triste!

Et dans les divertissements et les plaisirs du monde, on prend tout ce qui se présente, en protestant que c'est assez long et triste un carême, sans faire exprès pour mourir d'ennui, on veut faire "des saints gras". Ça se pourrait bien qu'on se chaufferait "un peu les pieds" avant d'aller rejoindre les anges du ciel.

Fernande La Paysanne
Adressez: 68, Ma Kamie.

A JEANNINE

Oui, vous êtes la très-bien-venue, mais de grâce n'invitez pas plusieurs de mes collaboratrices qui se font accepter gentiment, et qu'on ne revoit plus au Parloir. Je réponds pourtant avec empressement à toutes les lettres, et cela me fait toujours plaisir de vous avoir auprès de moi.

Fernande.

Avis: J'apprends que des lettres adressées à Fernande La Paysanne furent retournées, par un nouvel employé du bureau de poste. Donc les correspondantes qui n'ont pas reçu de réponses n'auront qu'à se reprendre, car j'ignore d'où venaient ces lettres et voilà la raison majeure pour laquelle elles attendent en vain de mes nouvelles.

Fernande.

UNE LETTRE
Une lettre est une douce manifestation de l'amitié qui sous un voile insipide sait franchir les espaces indifférents à son vol et venir se présenter à la main désireuse de l'ouvrir. C'est une lettre d'amour ou d'amitié qui apporte de la joie! Bienfaitantes distributrices de bonheur, faites souvent briller nos yeux, mettez un peu de soleil dans nos vies! N'écrivons que de bonnes et consolantes choses, ne ramassons que des nouvelles plaisantes qui feront rire ou sourire. Ressassons bien nos phrases afin de rejeter les mots blessants, les expressions fielleuses, les sous-entendus narguants. A quoi bon humilier ou faire souffrir? Quel contentement pouvons-nous en retirer. Sommes-nous si méchants?

Nous heurtons quelquefois brutalement des sentiments délicats, nous nous moquons d'un

douloureux soupir, et nous allons même jusqu'à nous choquer d'une plainte. C'est ennuyeux! contrariant, quand notre âme est toute imbibée de lumière d'entendre pleurer! Et pleurer pourquoi?... des niaiseries! des folies! On est bon philosophe quand son affaire va bien. L'on traite vite de jouteurs les difficultés que traversent les autres. Mais si à notre tour une peine intense serre notre cœur, une humiliation méritée ou injuste courbe notre front, comme nous avons des mots cinglants pour caractériser l'ingratitude, la trahison, disons-nous, des amis qui rient autour de nous et qui ne nous comprennent pas. On est davantage sensible au bât qui nous blesse, qu'à celui qui frappe ailleurs. Essayons un peu de comprendre, penchons-nous très doucement, très discrètement sur les plaies de nos amis, cherchons à les distraire, à les reconforter.

S'ils paraissent heureux ne cherchons pas à ébranler leurs illusions, leur rêves. Qui sait? Peut-être ont-ils de grandes douleurs intimes, secrètes; ils ont peut-être des défauts de caractère qu'ils combattent sans cesse, des obsessions, des découragements muets, des craintes en l'avenir.

S'ils n'ont rien, tant mieux, mais ce serait presque phénoménal!

En tout cas personne ne se plaint d'être trop heureux. Faisons distiller autant que possible de notre plume un fluide odoriférant qui fera aimer la vie et désirer une autre "lettre"!

Morisko.

AU PARLOIR

Notre salut s'est rencontré. Nions ensuite la télépathie. Bon signe! Je reviens naturellement mais pas longtemps aujourd'hui. Un sourire et je sors. Je suis très occupé. Au revoir.

Morisko.

La Reve Moderne

Numéro de février

La Reve Moderne de février nous arrive séduisante et fine, avec sa jolie gravure évoquant le vieux siècle de la grâce et de la galanterie, le temps où les belles dames dans un traîneau enchanté glissaient sur la glace poussé par un gentilhomme porté par ses patins, où l'on glissait, en riant, en se disant de jolies choses, de spirituelles et tendres choses. L'encadrement d'azur complète le charme de cette couverture fort artistique.

Dans le volume, un article où Madeleine défend le "Moderne" contre tous ceux qui s'en plaignent; une splendide analyse de l'œuvre du Frère Marie-Victorin par Louis Dantin, analyse qui fera mieux apprécier encore le beau talent de ce fier écrivain, et nous laissera mieux espérer encore de lui, dans l'avenir. La Société Canadienne au XVIIIe siècle est extrêmement passionnante à lire, et M. LaRoche de Roquemont y déploie toutes les qualités aimables du chroniqueur en même temps qu'une jolie érudition. Un article de Victor Barbeau attirera l'attention des lecteurs sérieux, de même qu'une étude sur Henry Bordeaux par Robert LeBidois, des vers du Colonel Godhou, un article de M. Arthur Laurendeau, etc., etc. Dans ce numéro se termine la publication des "Croquis de Guerre" de M. Marcel de Verneuil. Ces "Croquis de Guerre" seront édités par la Reve Moderne, et mis en librairie les premiers jours de mars, et formeront un très beau volume splendidement illustré par M. J. Pellus, artiste de grand talent.

"La Reve Moderne" de février nous apporte un fémina considérablement augmenté, et traitant de toutes les questions pouvant intéresser la femme ou le foyer. Deux beaux romans complètent ce magnifique sommaire: Le Douloureux Problème (au complet) roman extrêmement délicat de Paul Bourget, de l'Académie Française, et la fin de "La Passagère" de Guy de Chantepleure. Ajoutons que la revue contient des illustrations extrêmement attachantes et d'actualité.

La Reve Moderne est en vente dans tous les dépôts au prix de 25 sous.

BUREAU A MACAMIC

J.-E. Poitras
Arpenteur-Geomètre

SPECIALITE: Plans topographiques, subdivisions, bornes, etc. pour fractions de municipalités.

Les Petits Pois "SOLEIL"

se recommandent par leur qualité incomparable et répondent à tous les besoins du ménage.



Ils sont cuits à point, prêts à servir. Il suffit de les égoutter au sortir de la boîte et de les réchauffer avec un morceau de beurre frais très légèrement salé, et on y ajoute en même temps une pincée de sucre — c'est l'affaire de moins de cinq minutes.

Il n'y a pas de légume comparable aux petits pois, et il n'y a pas, pour un connaisseur, de pois supérieurs aux pois "Soleil" Sur-Extra Fins, Extra-Fins et Très Fins.

Les amateurs qui en ont été privés depuis la guerre, se hâteront d'y goûter et de s'en approvisionner.

Leur qualité est à la hauteur de leur haute réputation.

Les Petits Pois SOLEIL Sur-Extra-Fins, Extra-Fins, Très Fins, Fins, Mi-Fins et Moyens sont en vente chez votre fournisseur.

Distributeurs en Gros: LAPORTE, M/RTIN, LIMITEE, MONTREAL.

POUR FAIRE CONNAITRE LES FAMEUX PORTRAITS TRI-TONE VALEUR \$15.

Nous vous enverrons sur réception du petit portrait et de \$9.75 tous frais d'express payés, un portrait TRI-TONE en buste grandeur 14 x 20, encadré d'un beau cadre de 3 pouces de largeur avec la vitre belge bombée, incassable. "Diamond".

SATISFACTION GARANTIE

THE AMERICAN PORTRAIT Co

50, rue des Inspecteurs, MONTREAL.

Références: La Banque Royale du Canada.

LOUIS BEAUBIEN, Limitée

Marchand en gros de chaussures et claques

617, rue St-Vallier, Québec

LA CIE D'AGENCES EUROPEENNES

Vins et liqueurs spiritueuses de toutes sortes

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

Phones 2248 - 2194 QUEBEC

LA CIE J.-H. JACQUES & FILS

47, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Importateurs de cuir à semelle et fournitures pour cordonnier et sellier.

Manufacturiers de harnais de toutes sortes.

Bureau Chef, Quebec. P. Q.

Manufacture, Levis, P. Q.

J.-E. ST-ONGE & Cie Enr.

NÉGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains, Provisions, Tabacs, Cigares, Cigarettes, Gomme, Chocolats, Bonbons, Biscuits et Sucreries.

AMOS, Québec.

BOIS DE PULPE

Nous sommes acheteurs de bois de pulpe écorcé à la sève, épinette et sapin. Envoyez vos quotations.

CANADIAN PULPWOOD CO.

167, rue des Commissaires Ouest Montréal.

Saluez le retour à la cuisson meilleure en employant la meilleure farine

Plus de pain et du meilleur pain Pâtisseries meilleures

MAISON FONDÉE EN 1863

LIBRAIRIE LANCLAIS, Ltée
LIBRAIRES, ÉDITEURS, IMPORTATEURS GROS ET DÉTAIL

Papeterie en général. — Articles de bureaux. — Fournitures d'écoles. — Cartes géographiques. — Globes terrestres. — Tableaux noirs. — Mobiliers d'écoles. — Livres de prix. — Objets de piété. — Parfumerie. — Articles de fantaisie. — Blancs légers pour secrétaires de municipalités, etc., etc.

177, RUE ST-JOSEPH - QUÉBEC

ENCOURAGEZ LES PRODUITS CANADIENS

TELEPHONE 2471-2472

QUEBEC PRESERVING Ltd.
ÉPICIERS EN GROS ET MANUFACTURIERS DE MOUTARDE, CONFITURES ET CATSUPS

45, RUE SMITH, QUEBEC.

FONDÉE EN 1831

J.-H. GIGNAC Limitée
Manufacturiers et marchands de bois de toutes sortes
Portes, Chassis, Moulures. Spécialité bois passé à la sèche: DEMANDEZ NOS PRIX

142, rue de l'Eglise - QUEBEC

MADDEN & SON
Marchand de charbon et contracteurs généraux
116, Rue St-Pierre, Québec.

Charbon de Forge, "Lilly"
Charbon à Vapeur "Steam",
Sydney et Américain.
Le fameux charbon "ANTHRACITE" Scranton
Bois de chauffage de toutes sortes
Anssi contracteurs généraux,
Spécialité: Chemin et Aqueduc.

FRUITS, LÉGUMES, PROVISIONS, BISCUITS, SUCRERIES, CIGARES, CIGARETTES, NOURRITURES pour VOLAILLES, ARTICLES D'AVICULTURES Etc.

Legaré & Moisan
23 rue Sous-le-Iort - QUEBEC

Attention spéciale aux commandes par mails ou masses.

QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE LIMITEE
116, rue Dalhousie, Québec
IMPORTATION - EXPORTATION - VENTE EN GROS
Bananes, Oranges, Citrons, Pommes, Poires, Pêches, Prunes, Concombes, Choux, Carottes, Bettes, Choux de Siam, Patates, etc.
Tabac en feuilles étendues, menthes de toute sorte, Plume, Amandes, Poisson frais, Poisson salé et fumé, Chocolat en bars "Nelson" et "Lowey".
Nos prix sont garantis. Écrivez-nous.
Fabrique de limonades gazeuses de choix: Cidre champagne, Ginger Ale, Bière au gingembre, Cream Soda, Fraises, Framboises, Jus de raisin, Iron Brew, Eau minérale, Sodium, etc.

LANGLOIS & PARADIS Ltée.
ÉPICIERS EN GROS

19 rue St-Jacques, - QUEBEC

Ça ne coute rien!

Envoyez votre nom et votre adresse, vous recevrez gratuitement, chaque mois, notre journal

'L'ECHO DE CHEZ NOUS'

qui vous donne les renseignements les plus certains sur les prix courants avec les meilleurs marchés à faire pour tous vos achats: Nouveautés, Modes, Confections, Epicerie ou Provisions.

Nous payons les expéditions par la male. Ecrivez dès aujourd'hui à

Myrand & Pouliot, Ltée
ST-ROCH, QUEBEC.

Le Microbe! Voilà l'Ennemi.

Les affections des voies respiratoires sont celles qui paient le plus fort tribut à la maladie et à la mort, parce que le nez, la bouche et la gorge sont les voies introductrices les plus exposées et les plus accessibles aux microbes nocifs toujours prêts à l'invasion de l'organisme.

Afin d'empêcher l'introduction du microbe, de le détruire et de l'expulser du système le plus vite possible, il faut un remède énergique et efficace. Ce remède c'est:

Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Asthme, etc.

C'est grâce à une heureuse combinaison raisonnée du Goudron de Norvège et de l'Huile de Foie de Morue avec des médicaments anodins expectorants et balsamiques reconnus que Goudrol agit si rapidement dans toutes les maladies respiratoires.

Le Goudron de Norvège est un antiseptique balsamique qui, absorbé par la bouche, s'élimine par les poumons qu'il aseptise, décongestionne et assainit.

L'Huile de Foie de Morue, riche en chlore, en brome, en phosphore et en principes gras, modifie la toux, diminue l'irritation des muqueuses et fournit en même temps à l'organisme une nourriture riche, facile à digérer, sous une forme concentrée.

Voilà pourquoi Goudrol soulage et guérit; voilà pourquoi vous devez l'employer de préférence à tous les autres remèdes pour le RHUME.

Fabriqué par
Cie PHARMACEUTIQUE DE LA CROIX ROUGE
QUEBEC, Qué.

Pour connaître les délices d'une bonne pipe de tabac canadien, fumez le tabac

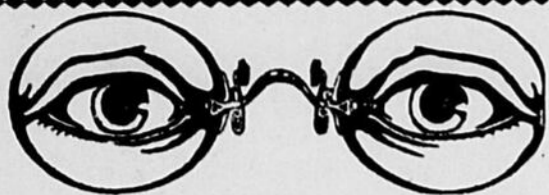
Rose Quesnel

un tabac qui possède l'arome caractéristique du célèbre Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens, sélectionnés et mélangés par des experts.

Essayez-le aujourd'hui même.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Québec, Qué.

10 CENTS



Si vous avez mal aux yeux, si vos verres ont besoin d'être changés, si vous avez des maux de tête, faites examiner votre vue par

F.-X. BORDELEAU

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME

1ère AVENUE,

AMOS, Qué.

GUERRE A L'ALCOOL

L'ALCOOL ET LE CAREME

L'Eglise, mère des catholiques, invite ses enfants à la pénitence. Le carême est un temps de salut et il n'y a pas de salut sans pénitence.

En conséquence, de peur que quelques-uns de ses enfants ne comprennent pas cette doctrine elle leur impose deux commandements : l'abstinence et le jeûne. Ces deux préceptes en font trembler plus d'un. Pourtant la pénitence est un contre-poison indispensable contre le péché. Qui ne s'est pas rendu coupable en quelque chose. "Le juste pèche sept fois par jour." Le péché doit être détruit. Il le sera par les larmes; donc il faut le pleurer. Il le sera par l'expiation; donc il faut l'expier. Il le sera par la pénitence; donc, il faut se punir volontairement de l'avoir commis. Il le sera enfin par la souffrance; donc il faudra souffrir. Il n'est pas nécessaire de courir au-devant de la souffrance, elle se présente d'elle-même.

Le chemin de la vie est bordé d'épines. Celui-la satisfait à la justice divine qui endure patiemment les peines journalières. Si tous sont tenus à l'abstinence, plusieurs la mettent cependant en marge de leur règlement privé. Si tous sont tenus au jeûne, beaucoup ne peuvent observer cette loi. Une pénitence se présente bien naturellement, c'est la privation totale de toutes liqueurs alcooliques. Pour une pénitence c'en est une pour tous; pour l'abstinence lui-même, pour le buveur et pour le malheureux ivrogne. Tous recueilleront des mérites de cette pratique.

En se rangeant sous l'étendard de la Tempérance totale, les abstinents trouveront un rempart, une sauve-garde contre des chutes toujours possibles. Les buveurs consentiront à réagir contre la gourmandise la plus dangereuse et cependant la plus ordinaire. L'ivrogne se relèvera de l'état abject où il s'est volontairement laissé glisser. Le buveur a subi à sa passion pour l'alcool, ses biens, son honneur, sa santé, son bonheur, son intelligence, son âme, sa famille et la société toute entière. Qu'il sacrifie maintenant sa passion, et comme conséquence tous ses biens lui reviendront. On fait assurément très bien de faire des loix pour la règle des spiritueux. C'est un moyen de restreindre ce commerce dangereux. Les gouvernements font de louables efforts pour éloigner du buveur l'objet de sa passion. Mais les gouvernements n'ont certainement pas la témérité de croire qu'ils vont faire cesser l'ivrognerie. Le mal est au-dedans. Il est dans la volonté. La volonté du buveur est comme un infirme. Elle boîtie. Elle incline vers l'alcool. Là est le mal. Faisons comprendre au buveur que la cause de son malheur est dans cette passion maudite qui s'appelle l'égoïsme alcoolique. Autrement dit faisons-lui comprendre qu'en prenant la tempérance totale, il fait un beau sacrifice agréable à Dieu et utile à lui-même, à la société. Il se plaint que le jeûne lui cause des maux de tête ou d'estomac. L'abstinence totale tout en le préservant de ces mêmes maux sera pour lui un moyen de se réhabiliter devant Dieu et devant les hommes. Le bonheur entrera alors dans son âme et ira aussi s'asseoir à son foyer. Buveurs de toute catégorie, la sainte Eglise semble vous crier: "Faites pénitence; prenez la tempérance totale ou vous périrez tous."

Jean Bois l'eau.

"Sport"

Nos sportmen ne se lassent pas de profiter de la belle saison d'hiver et chaque dimanche il nous est permis d'assister à des luttes héroïques entre les différentes équipes de hockey de notre entourage. Dimanche dernier, le 20 février, l'équipe de l'Amateur rencontrait, sur la patinoire "Jourdain" l'équipe de St-Mathieu. Après trois périodes l'Amateur baissait pavillon devant la valeur de leurs visiteurs. Le score final était de 4 à 1.

key. N'eût été les promesses du gardien des buts, Maurice Foucher, l'équipe des "coats à queue" subissait une défaite devant le beau jeu de l'équipe entière de leurs adversaires. La partie se termina par un score de 4 à 1.

Trait d'honnêteté

La semaine dernière, à Barrute, M. F.-H. Labrecque perdit le long du chemin des provisions de bouche d'une valeur importante. M. Alban Sauvageau, et aussitôt qu'il eut connu leur propriétaire, il se hâta de l'informer et de lui les remettre.

Ce trait d'honnêteté de M. Sauvageau mérite d'être publiquement signalé.

L'ALCOOL ET L'EPARGNE

10 Enfants, deux établissements se disputent votre salaire et vos économies dès la sortie de l'école. Lisez le tableau de ce que les deux ont à vous offrir, et choisissez :

| Débit de boisson | Caisse d'épargne |
|--|--|
| 10 Il engendre des non-valeurs. | 10 Elle encourage au travail. |
| 20 Il apporte au foyer larmes, misère et honte. | 20 Elle apportera au foyer pain, aisance et bonheur. |
| 30 Il abrège la vie et la tue d'une façon honteuse. | 30 Elle protège la sobriété et assure une vieillesse heureuse. |
| 40 Il rend infidèle aux devoirs de la religion, de la famille et de la patrie. | 40 Elle aide à pratiquer la vertu. |
| 20 La boisson coûte cher. | |
| Coût de la boisson dans Québec. \$25,000,000 00 | |
| Coût de l'instruction dans Québec. \$12,500,000 00 | |
| 30 L'Alcool qui se consomme dans nos villes et nos campagnes, coûte plus cher que la viande et le pain réunis. | |
| Coût annuel de l'alcool dans le monde entier \$2,450,000,000 00 | |
| Coût annuel du pain 350,000,000 00 | |

(Tableau 17 des Cleres de Saint-Viateur.)

La crise du bois

De toute part nous arrivent des plaintes de colons à qui il reste une grande quantité de bois de papier qu'ils n'ont pas pu vendre, ou qu'ils ont vendu mais dont ils ne peuvent retirer le prix.

La situation est embarrassante, pour tous, gênante pour plusieurs, mais elle n'est pas de nature à décourager.

Toute action est suivie d'une réaction. Nous traversons une période de réaction après la grande demande qui s'est fait sentir.

Mais cette réaction est trop violente pour durer.

Nous en apercevons la fin; on nous annonce que plusieurs acheteurs étrangers vont offrir avant quinze jours des prix raisonnables pour le bois de papier.

Nous conseillons aux colons qui ont du bois à vendre de le attendre et de ne pas en refuser un prix raisonnable.

Il faut que tout revienne à l'état normal, le prix du bois comme celui des provisions et des autres choses nécessaires à la vie; mais cela ne se fera pas sans heurt ni secousses; qu'on ne se décourage pas, la crise va finir bientôt, nous l'espérons. Après l'orage, le beau temps.

Il convient peut-être de tirer une morale de cette situation; c'est que nos colons doivent s'efforcer de faire arriver le plus tôt possible le jour où ils pourront compter sur les produits de leurs terres plutôt que sur la récolte du bois pour assurer leur subsistance.

J.-H. P.

Le téléphone dans l'Abitibi

Dimanche dernier, le 20 février courant, avait lieu à Dupuy une assemblée de délégués des quatre paroisses de La-Reine, de Dupuy, de La-Sarre et de Macamic, pour étudier les moyens de prolonger d'un bout à l'autre de l'Abitibi la ligne téléphonique qui relie déjà ces paroisses.

Après discussion générale du problème, l'assemblée en est venue aux conclusions suivantes, sur proposition du délégué J.-D. Lambert, de Macamic, secondé par le délégué Jules Lavigne, de La-Sarre :

"La région de l'Abitibi est ouverte de Senneterre à La-Reine. Chaque localité étant habitée, il est nécessaire pour les colons de communiquer entre eux pour des questions de colonisation, d'agriculture, de commerce, etc. L'Agence des Terres étant établie à Amos, il est également nécessaire aux colons de communiquer avec ce bureau au sujet de concessions, transports et avancements des lots. Par les abatis que ces gens sont obligés de brûler, chaque printemps, la région est continuellement menacée de destruction par le feu. Le principal service contre le feu est fixé à Amos, soit une distance de cinquante milles de Senneterre, et de soixante-dix milles de La-Reine. Les communications actuelles par les voies publiques sont à peu près nulles, et par chemin de fer, sont longues et difficiles. Le télégraphe ne peut donner une grande satisfaction en cas d'urgence.

"Il est donc important et nécessaire qu'une ligne téléphonique existe entre Senneterre et La-Reine afin de répondre à ces différents besoins et d'obvier aux présents inconvénients. Déjà Macamic, La-Sarre et Dupuy ont une organisation locale et sont reliés par lignes téléphoniques, soit sur un parcours d'environ trente milles; mais d'autres localités n'ont pas les forces suffisantes pour subvenir au coût de semblables constructions.

"Les délégués de Macamic, La-Sarre et Dupuy, réunis en assemblée générale à Dupuy, ce vingt février mil neuf cent vingt-et-un, prient l'honorable Ministre de la Colonisation de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour compléter une ligne téléphonique entre les endroits ci-haut mentionnés (de Senneterre à La-Reine). Cette construction sera de nature à développer considérablement la région en favorisant le colon par l'ouverture de ses terres, et le protégeant contre le feu, et protégeant également une immense quantité de bois de pulpe et de sciage disséminés sur le parcours de la dite ligne.

"Et les requérants ne cessent de prier.

"Dupuy, 20 février 1921.

"F. CARRIÈRE, Secrétaire."

District judiciaire de l'Abitibi

La création du district judiciaire de l'Abitibi est chose décidée. L'honorable M. Taschereau en a donné l'assurance à M. le député Simard et à M. Hector Authier, qui se sont occupés spécialement de cette question.

Le Palais de Justice et le Bureau d'Enregistrement seront à Amos. L'organisation sera complétée.

Le Témiscaming aura aussi une Cour supérieure siégeant à Ville-Marie.

Exportation du bois de pulpe

Les délégués de l'Abitibi venus à Québec au sujet du transport du bois ont profité de leur passage dans la capitale pour faire certaines représentations aux membres du gouvernement provincial au sujet de l'exportation du bois de pulpe.

Le premier ministre leur a déclaré son intention de restreindre le plus possible l'exportation de notre bois aux Etats-Unis en vue de forcer l'établissement de l'industrie dans notre province. Il a promis qu'une grande manufacture serait établie prochainement dans l'Abitibi.

L'entrevue a été très cordiale et les délégués ont eu le loisir d'exposer leurs vues en détail au Ministre des Terres et Forêts.

Coloniser

Tout le monde parle un peu colonisation au pays de Québec. Par contre, peu de gens se doutent de la complexité des problèmes qu'implique ce mot banal. Ceux qui, ayant vécu l'œuvre de colonisation, lisent les articles que, de temps à autre, publient sur le sujet des journalistes distraits par tant d'autres choses, ont la vive impression qu'on noircit du papier pour ne rien dire. En fait, aucun publiciste n'a encore, que nous sachions, abordé le problème dans son ampleur. Des bribes, un aperçu ici et là, sont tout ce qui s'est écrit sur la question. Notre indigence littéraire s'accuse sur ce point comme sur tant d'autres. Le traité de Colonisation est encore à venir. Bien peu pourraient l'écrire, et ceux-là sont pris tout entier par l'action.

Et pourtant, si nous voulons mener à bonne fin la tâche formidable de coloniser les terres en bois debout de la province, il nous faudra faire la synthèse de divers facteurs qui peuvent aider à résoudre ce problème. Il serait désirable sans doute que cette synthèse prit la forme d'un traité complet où tous les amis de la Colonisation pussent se renseigner à bonne source. Mais l'essentiel aura été réalisé si la claire notion du problème — ensemble et détails — s'implante dans le cerveau de ceux qui, à Québec, ont mission de le résoudre.

Un Canadien, revenu d'Europe où il avait passé sept ans, séjourna quelques semaines en pays de colonisation l'hiver dernier. Ils disaient : "Quel dommage, 10,000 Allemands sous la conduite de leurs chefs ne soient pas installés ici!" Constatant de visu les difficultés de la Colonisation; sachant qu'elles ne se pouvaient résoudre qu'à force d'organisation, notre homme reporta naturellement sa pensée vers le peuple le plus organisateur, les Allemands, qu'il connaissait bien. En effet, le succès d'une grande poussée de colonisation avec ce qu'elle comporte de chemins de fer à construire, de routes à percer dans la forêt, de forces hydrauliques à utiliser ne saurait être assuré que par une organisation "à l'Allemande".

Jusqu'aujourd'hui, malgré les améliorations qu'on a pu apporter au fonctionnement de chacun d'eux, les divers services dont dépend l'œuvre de colonisation ne se sont pas prêtés l'un à l'autre qu'ils n'ont pu réaliser, avec moins d'efforts, une somme beaucoup plus grande de travail. L'arpentage, la voirie, les terres et forêts sont des services dont l'action gagnerait à être coordonnée. La séparation des deux domaines, annoncée par le gouvernement pour cette session, est un grand pas dans la bonne voie. Espérons qu'elle hâtera le jour attendu de tous les patriotes où, grâce à l'essor de la Colonisation et des industries connexes, notre vieille province gardera chez elle son surplus de population et même pourra rapatrier une partie de ses enfants migrants.

(L'Événement)

France et Allemagne

A Paris, dernièrement, les premiers ministres de France, d'Angleterre et d'Italie, ainsi qu'un représentant du Japon en sont venus à une entente sur le montant des réparations que l'Allemagne doit payer à la France et sur la mode de paiement.

Cette entente n'a rien de bien avantageux pour la France; même si l'Allemagne consentait volontiers à remplir les conditions qui lui sont faites le budget de la France ne serait pas fortement allégé et le peuple serait encore écrasé d'impôts.

Jamais, si l'Allemagne eut été victorieuse, il ne fut venu à l'idée de son gouvernement de se montrer la moitié aussi condescendant envers les vaincus; sa conduite pendant la guerre et son attitude après Sedan en sont des preuves suffisantes.

Pendant, il faut voir avec quelle rage les journaux allemands ont reçu les détails de cette conférence de Paris, pour comprendre toute la menace que constitue pour la paix du monde, le maintien de l'unité allemande, vaincue mais non désarmée et encore moins soumise.

Partout on excite à la haine contre la France et le nouvel accord de Paris n'a été qu'un prétexte pour redoubler la violence des attaques. Cueillons dans les journaux d'Europe, quelques-unes des opinions de la presse allemande.

Du "Post" de Berlin : "Les Français sont et restent des ennemis héréditaires. Plus tôt la nation allemande s'en rendra compte, plus vite cessera-t-elle de diriger notre politique extérieure comprenant que toute concession faite à la France est un crime envers notre pays".

La "Deutsche Tage-zeitung" dit : "Tout Allemand doit savoir que la haine entre Français et Allemands est indéfectible... L'Europe ne pourra trouver de repos que lorsque l'éternel trouble-paix, la France, aura été anéanti politiquement et militairement... Malgré les apparences, ce moment est peut-être moins éloigné qu'on ne le croit".

Le "Taegliche Rundschau" dit que l'entente entre la France et l'Allemagne serait facile, mais...

"La chose serait facile. Pourquoi la France persiste-t-elle à exiger de l'Allemagne le paiement de ses créances? Pourquoi la France ne renonce-t-elle pas à l'occupation du Rhin, aux réparations? On attend, mais en vain, le beau geste de Paris. L'Allemagne est prête à tout oublier (sic), mais de l'autre côté du Rhin on accumule les actes de brutalité les violations du droit des gens, les menaces et les vexations... Aussi devons-nous concentrer de toutes nos forces dans nos âmes, la haine à la quelle la France nous contraint malgré nous".

La "Frankfurter Zeitung" dit : "Qu'a-t-on à attendre de la France? On entend parfois le mot de réconciliation, mais les actes donnent lieu aux plus sombres appréhensions".

Enfin, le "Post" revient encore : "Commission des réparations, sommes nécessaires aux réparations, livraisons nécessaires aux réparations, tels sont les termes qui, à l'heure actuelle, réparaissent le plus souvent dans la presse. Que diable avons-nous à réparer? Sans doute le fait d'avoir pu défendre notre peau pendant quatre ans...".

"Que dire de cette France qui a si souvent voulu nous ravir la rive gauche du Rhin, un territoire qui, au temps de Tacite déjà, était considéré comme faisant partie de la Germanie? Que dire de cette France qui a voulu nous morceler, nous ruiner, nous réduire à rien et qui, maintenant nous réclame des réparations? Et les Allemands acceptent ce mot sans protestations; en l'employant, on reconnaît avoir commis un crime. Il y a là un aveu que tout véritable Allemand doit se refuser à endosser. Quand verra-t-on enfin ce mot rayé de nos journaux?"

Tout cela s'écrivait avant l'entente de Paris. Voici maintenant quelques expressions d'opinion, le lendemain de cet accord :

La "Gazette de la Croix" dit : "Que les sommes exigées dépassent de beaucoup la fortune naturelle de l'Allemagne". "Naturellement, écrit-elle, le gouvernement allemand, ayant derrière lui le peuple allemand tout entier, ne peut jamais accepter ces exigences et signer un tel accord qui, étant inexécutable, ne pourra qu'être donné à l'Entente des prétextes pour de nouvelles mesures de répression".

La "Gazette générale de l'Allemagne" déclare : "C'est une victoire du point de vue français. La responsabilité d'avoir mené l'Europe au bord de l'abîme retombe aussi bien sur Londres, Rome et Tokio que sur la France. Les folies qui sont résultées de la Conférence de Paris ne doivent jamais être réalisées avec le consentement du peuple allemand. Que l'Entente essaie, si elle le veut, d'aider les Français à réaliser leur impérialisme!"

La "Gazette de Vos" déclare : "Que ce chiffre insensé est impossible à payer. Mais c'est là, dit-elle, un moyen efficace de mettre les finances et la vie économique de l'Allemagne, pendant 42 ans, entre les mains de l'Angleterre". Elle expose que ce plan constitue, en réalité, une victoire anglaise et marque l'abandon du projet Seydour, basé sur les prestations, surtout en nature".

Le "Vorwarts" écrit : "Le ministère Briand est sauvé et M. Lloyd George s'est assuré quelques semaines de tranquillité du côté de la presse de lord Northcliffe; mais l'Europe? La masse ouvrière allemande devra-t-elle devenir définitivement esclave du capitalisme de l'Entente?"

La "Germania" organe du Centre, après avoir signalé que les négociations ultérieures se concilieraient mal avec un ordre formel de payer, conclut : "En tout-cas, même la Chambre française devra comprendre que les formules mathématiques, qui ne tiennent pas compte des réalités mais calculent avec des choses imaginaires, n'ont aucune valeur".

Le "Lokal Anzeiger" écrit : "Il faut appliquer ici les paroles prononcées il y a quelques jours par M. Simons, ministre des affaires étrangères : "Mieux vaut l'imposition de conditions injustes que d'assumer des engagements inexécutables".

Ajoutons, à tout cela, que l'Allemagne ne désarme pas; qu'en dépit du traité elle conserve les cadres d'une armée formidable et que, toutes les semaines les Alliés découvrent de nouvelles usines travaillant pour la guerre.

Le plus, Ludendorff a offert aux Alliés de réorganiser l'armée allemande pour aller écraser le bolchévisme. Cette demande a pu passer pour une naïveté, mais elle

A La Sarre

MM. G.-E. Lambert, Henri Bergeron et autres de La-Sarre viennent de gagner leur procès au criminel intenté contre eux par la puissante Cie Abitibi, Power & Paper Ltd. Ce résultat, attendu par tout homme bien pensant, n'accroîtra pas le nombre des amis de cette compagnie dans la localité. L'on se souvient aussi des paroles malheureuses prononcées publiquement par le procureur de la demanderesse lors de la première comparution des accusés devant le magistrat Corrievau en juillet dernier, paroles bien notées : "Les gens de La-Sarre, parce qu'ils sont loin, s'imaginent qu'ils peuvent éviter les lois. Nous allons leur apprendre que la loi existe pour eux comme pour les autres."

L'honorable juge Choquette, par son jugement, semble trouver que les gens de La-Sarre obéissent encore suffisamment aux lois. Evidemment, on n'est pas tous de la même opinion.

Affaires municipales Monsieur Donat Bordeleau a été nommé conseiller de cette municipalité, par le conseil, remplaçant monsieur J.-H. Gauthier, élu maire aux élections de janvier.

Une enquête a été présentée à la dernière session du Conseil pour changer le site du pont sur la grande rivière. Cette requête a été transmise au Ministre de la Colonisation.

Une demande sera faite au Ministre de la Voirie pour faire bénéficier cette municipalité de la loi des bons chemins (1912).

Le Conseil se propose de clôturer les routes dans le courant de l'été.

Divers Les voyageurs devront lire sur l'horaire du Chemin de fer "La-Sarre - Flag Station". Ceux qui désiraient prendre le train, le jeudi soir, 10 février, l'ont appris... à leurs dépens.

Le dimanche treize février eut lieu sur la route nationale une course de chevaux. Le cheval de monsieur Théodore Morissette est sorti vainqueur, gagnant par trois arpens sur le cheval de monsieur Gaudiose Milhomme, de Macamic. Un grand nombre de personnes ont assisté à cette course qui ne manqua pas d'être très animée. Messieurs Morissette et Milhomme conduisaient eux-mêmes leurs chevaux.

Monsieur le curé Ernest Lalonde est de retour d'un voyage d'affaires.

Monsieur Léonidas Boisvert est descendu à Québec pour assister à l'entrevue que doit avoir Sir Hormidas Laporte avec les délégués de la Chambre de Commerce de l'Abitibi.

MM. Stanislas Bordeleau et Joseph Quesnel sont de retour de La-Reine.

La compagnie de téléphone de La-Sarre a envoyé deux délégués à Dupuy pour s'entendre avec les compagnies voisines au sujet des communications entre paroisses.

Notes personnelles. M. J.-H. Gauthier, maire de La-Sarre, et représentant de l'Abitibi Power & Paper Co., était de passage à Macamic, ces jours derniers, dans l'intérêt des affaires de sa compagnie.

En expédition d'arpentage M. Arthur Lepage, arpenteur-géomètre, de Senneterre, était à Macamic, jeudi dernier, en route vers le nord, où il doit faire d'importants travaux d'arpentage, pour le compte du Département des Terres et Forêts de la province.

Dans une entrevue que notre correspondant a eu avec monsieur Lepage, ce dernier s'est déclaré émerveillé du développement du village de Macamic.

Vendeurs de boissons envahissantes J.-D. Montgrain et Ernest Ritchot, tous deux de Montréal, et supposés être acheteurs de bois de pulpe, ont été arrêtés et traduits devant les juges de paix, Antonio Bourbeau et Chs Luneau, pour avoir vendu de la boisson envahissante à Macamic.

La preuve étant des plus fortes contre les accusés, l'enquête fut brève, et ceux-ci furent condamnés à payer chacun cent piastres d'amende, et les frais, ou à trois mois de détention à la prison.

La foule était grande, à l'enquête, et parut satisfaite du jugement prononcé, contre Montgrain et Ritchot.

Espérons que ceci servira d'exemple, à tous ces vulgaires exploitateurs, lesquels, malheureusement, existent en trop grand nombre en notre région.

A Senneterre

Fév. 16.—Nous avons eu la visite de MM. Morin et Poirier, ingénieurs de la compagnie du chemin de fer, ces jours derniers. Nous étions heureux de revoir ces camarades.

Nous apprenons avec peine que M. Arthur Bock est retenu à sa chambre par la grippe; espérons qu'il se rétablira bientôt.

Mme Donat Abel, de Mégiscan, était de passage ici ces jours derniers.

Mlle Thérèse Roberge est de retour dans sa famille depuis quelques jours, revenant de Montréal, où elle enseignait la musique. On sait aussi que Mlle Roberge est douée d'une belle voix de soprano.

La température idéale que nous avons depuis quelques jours aide aux charroyages qui sont presque terminés.

est tout le contraire. Ludendorff savait que les Alliés refuseraient. Alors, au printemps, quand l'armée bolchéviste se ruera sur la Pologne, Ludendorff coopérera de toutes ses forces avec les rouges, espérant trouver chez eux, l'élément de puissance nécessaire à sa vengeance contre les Alliés, surtout contre la France et l'Angleterre.

Qu'est-ce que le printemps nous réserve? C'est assez difficile à prévoir. On peut cependant s'attendre à ce que la paix boiteuse laborieusement construite sur les quatorze points de M. Wilson ne sera pas de longue durée. En fait, la guerre n'a pas cessé encore, puisqu'on s'est toujours battu en Europe et il est fort probable qu'au printemps, l'offensive russe, si elle se joint à celle des Allemands, force les Alliés à reprendre les armes.

Tout cela pour avoir voulu empêcher la France de se protéger.

J.-Albert FOISY.

L'Abitibi est publié par La Publicité régionale, limitée, d'Amos, et imprimé par L'Action Sociale, limitée, 103, rue Ste-Anne, Québec.

Rédaction et administration : AMOS, Québec. Abonnement : \$1.50 par année. Le numéro : 5 sous.

Pour le tarif des annonces s'adresser à M. F.-X. Bordeleau, Amos, P. Q.; quant aux annonces de Québec, ils pourront s'adresser à M. L.-B. Morency, 71 1/2, rue Crémazie; téléphone 3925.

Le téléphone

Nous publions dans une autre colonne la requête des citoyens de La-Reine, Dupuy, La-Sarre et Macamic, qui réclament l'aide du gouvernement pour établir un service téléphonique d'un bout à l'autre de l'Abitibi.

M. le curé Beauchamp, de Dupuy, et M. Authier, d'Amos, se sont occupés de faire valoir auprès du Ministre de la Colonisation le bien-fondé de cette requête, à laquelle le ministre a promis de donner sérieuse considération.

A Amos

HOCKEY

Le tirage de la montre, râteau au profit du Club Amos, a eu lieu dimanche et a été gagnée par M. J.-E. St-Onge, d'Amos.

Le club de hockey Lamothie a battu les Conservateurs d'Amos, dimanche. Le score était de 1 à 0.

Les clubs Amos et Concordia ont fait partie nulle dimanche. Score 4 à 4.

A Makamic

Notes personnelles. M. J.-H. Gauthier, maire de La-Sarre, et représentant de l'Abitibi Power & Paper Co., était de passage à Macamic, ces jours derniers, dans l'intérêt des affaires de sa compagnie.

En expédition d'arpentage M. Arthur Lepage, arpenteur-géomètre, de Senneterre, était à Macamic, jeudi dernier, en route vers le nord, où il doit faire d'importants travaux d'arpentage, pour le compte du Département des Terres et Forêts de la province.

Dans une entrevue que notre correspondant a eu avec monsieur Lepage, ce dernier s'est déclaré émerveillé du développement du village de Macamic.

Vendeurs de boissons envahissantes J.-D. Montgrain et Ernest Ritchot, tous deux de Montréal, et supposés être acheteurs de bois de pulpe, ont été arrêtés et traduits devant les juges de paix, Antonio Bourbeau et Chs Luneau, pour avoir vendu de la boisson envahissante à Macamic.

La preuve étant des plus fortes contre les accusés, l'enquête fut brève, et ceux-ci furent condamnés à payer chacun cent piastres d'amende, et les frais, ou à trois mois de détention à la prison.

La foule était grande, à l'enquête, et parut satisfaite du jugement prononcé, contre Montgrain et Ritchot.

Espérons que ceci servira d'exemple, à tous ces vulgaires exploitateurs, lesquels, malheureusement, existent en trop grand nombre en notre région.

Fortunat FILLION

DE Senneterre

Portes et chassis de toutes sortes, neufs et de seconde main.

PRIX MODÉRÉS Expédiés selon le désir de l'acheteur.

Visite sollicitée.